

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2017 A 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 27 mars 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 avril 2017 à 18H00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY

Conseillères absentes excusées : Carine BRODIN, Ghislaine DUBIEN**Conseiller absent :** Paul PERRIN,**Conseiller suppléant ayant voix délibérantes :** José MONRUFFET**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**Signature de la convention avec l'association DETOURS
DELIBERATION N°20170404-10*****Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président***

Le rapporteur expose à l'assemblée qu'un chantier d'insertion a lieu depuis 2015 sur l'ancien territoire « Entre Allier et Bois Noirs », via une convention signée entre l'Association Détours et la collectivité.

L'objectif de cette convention est de mettre en œuvre une action d'insertion professionnelle et sociale dans le cadre du plan départemental de l'insertion (PDI) en faisant réaliser par une équipe de travailleurs différents travaux : rénovation de bâtiments communaux, entretien de parcs et jardins communaux, nettoyage et embellissement des bourgs, entretien et réfection du petit patrimoine, petits travaux de mise en valeur touristique.

Dans la lignée de l'ACI (atelier chantier d'insertion), la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne devient collectivité porteuse de cet ACI. Dans ce cadre, il convient de conventionner avec

l'Association DETOURS, pour l'année 2017, afin de permettre à Détours de continuer son action sur l'ancien périmètre «Entre Allier et Bois Noirs».

180 jours seront effectués et répartis entre chaque commune intéressée. Le coût pour une journée de travail est de 222.22 €, soit au total 40 000 €. Cette somme sera réglée en totalité par la Communauté de Communes à l'association, puis elle facturera mensuellement aux communes les jours réellement effectués par l'association pour leur compte.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la convention avec l'Association DETOURS, pour la réalisation d'un chantier d'insertion,

Autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention ci-annexée,

Précise que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne paiera la totalité du coût du chantier, soit 40 000 €, et facturera aux communes les prestations réalisées pour leur compte, et ce conformément aux conditions financières inscrites dans la convention.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents	51 +	Représentés	5 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD